



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**



Doublement de la RN17 entre Vimy et Avion MISE EN SERVICE



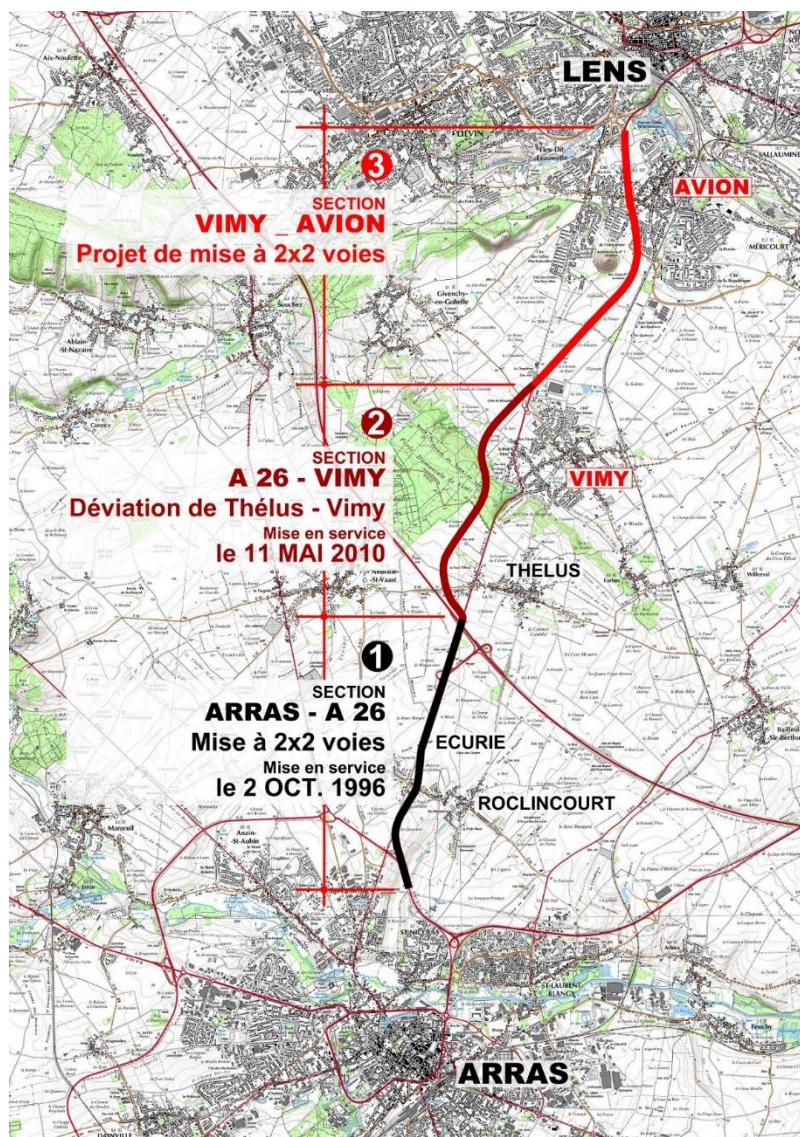
– LA MISE EN SERVICE

Après 4 années de travaux, le doublement de la RN17 entre Vimy et Avion s'achève. Cette section constitue le dernier maillon de l'itinéraire Arras-Lens. Sa mise en service est prévue le 5 novembre 2021.

La RN17, associée à l'A211, constitue un itinéraire reliant deux agglomérations importantes du Pas-de-Calais : celle d'Arras et celle de Lens. Les déplacements journaliers entre ces deux agglomérations représentent la majorité du trafic et constituent donc la principale fonction de cet itinéraire.

La RN17, construite dans les années 70 pour dévier l'ancienne nationale (boulevard Henri Martel), supportait des trafics désormais inadaptés à ses caractéristiques et traversait plusieurs agglomérations, ce qui entraînait des congestions, des accidents et des nuisances importantes pour les riverains.

L'itinéraire de 14 km qui relie Arras à Lens est composé de 3 sections homogènes



Le doublement de la RN17 entre Vimy et Avion en chiffres

- 3,7 km de linéaire
- 21 200 véh/j sur la section agricole
- 30 500 véh/j sur la section urbaine
- Proportion de poids-lourds environ 10%

Dates clés :

- Le 1er juin 2016, déclaration d'utilité publique.
- Le 13 novembre 2017, démarrage des travaux.
- Le 5 novembre 2021, mise en circulation à 2x2 voies entre Vimy et Avion.

Coût : 26 millions d'euros

Financés 100 % État au Contrat de Plan État Région 2015-2022

Matériaux et ouvrages :

- Environ 40 000 m³ de déblais
- Environ 60 000 m³ de remblais
- Environ 38 000 T d'enrobés
- 2 ouvrages d'art

– LA SECTION VIMY-AVION EN QUELQUES MOTS

La sécurité routière

- Améliorer les échanges entre les agglomérations de Lens et Arras par la création d'un aménagement homogène de l'itinéraire, assurant un bon écoulement du trafic.
- Améliorer les conditions de sécurité par la mise en place de chaussées séparées, supprimant le risque de chocs frontaux.

Protection phonique

- De manière à protéger les riverains du bruit engendré par le doublement de la RN17, des écrans acoustiques ont été mis en place tout le long de la section urbaine de la RN17.
- Soucieuse de la qualité de vie des riverains, la DREAL s'est fixée des exigences en termes de seuils acoustiques à respecter au-delà de la réglementation en vigueur.

Protection de la ressource en eau

- Améliorer l'environnement par la mise en place d'un réseau d'assainissement, traitant les eaux issues de la route avant rejet.

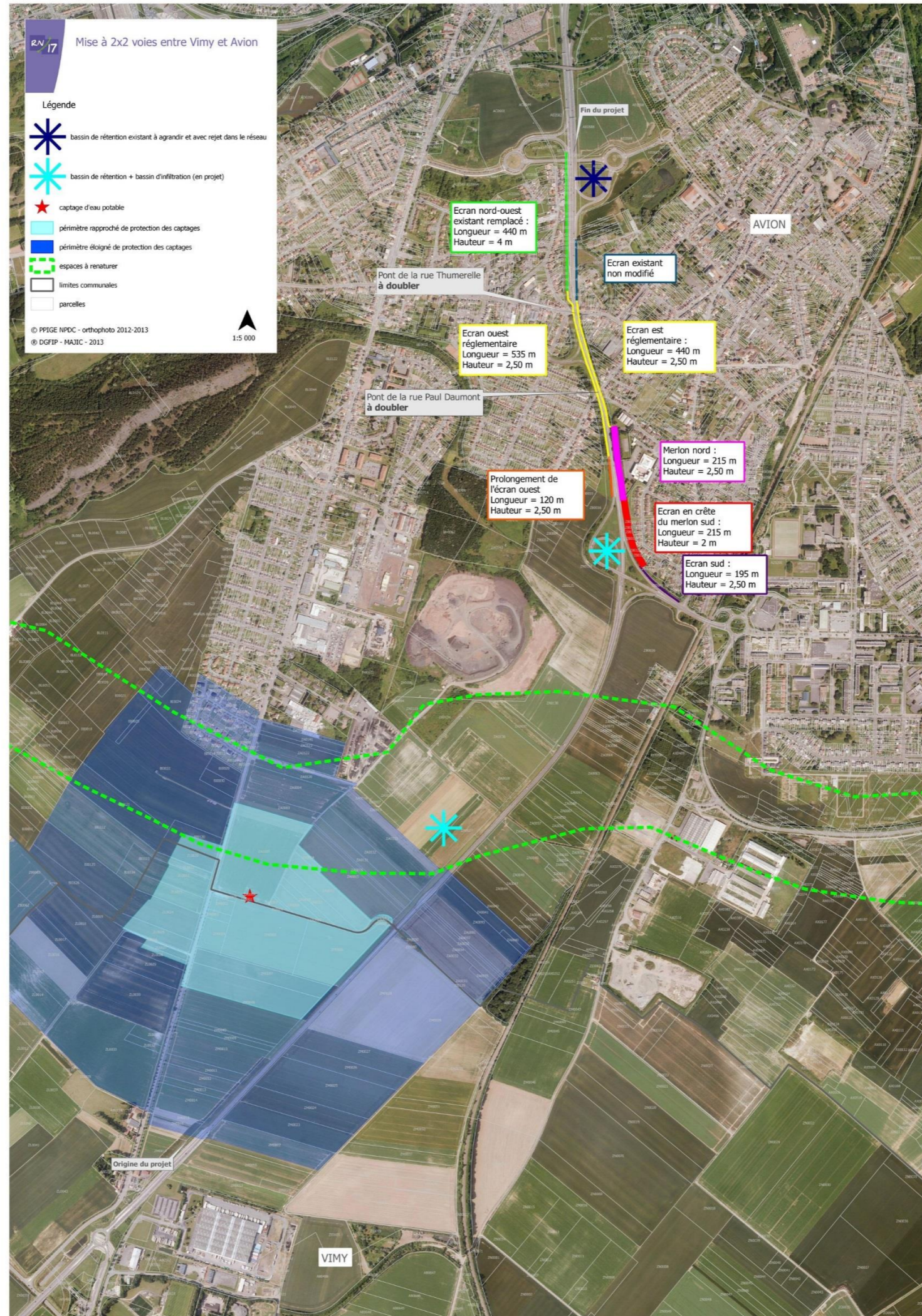
Aucun bassin ni rejet n'est localisé dans le périmètre de protection du captage d'eau potable dit « du Bout des Fourques ».

- Le bassin de l'Étincelle, proche du captage d'eau potable, est implanté strictement en dehors du périmètre de protection. Les eaux infiltrées s'écoulant vers le nord, elles ne pourront ainsi affecter la zone de protection du captage.

Un aléa durant le chantier

- Au cours des travaux de doublement de la RN17, il a été constaté un léger déplacement des murs de soutènement de l'ouvrage situé rue Achille Thumerelle. Un système d'étalement provisoire par bracons en bois a été installé en fin d'année 2019 afin de bloquer le déplacement.
- Pour remédier à ce déplacement, une injection d'une résine expansive sous les semelles des murs de soutènement (améliorer la portance du sol et « redresser » les murs). L'ouvrage a désormais retrouvé toutes ses capacités.

Cet aléa est à l'origine du décalage de la mise en service ayant nécessité de longues investigations techniques.



L'insertion urbaine et paysagère

- Traitement architectural des ponts par la pose de bardage en bois au niveau des corniches, éclairage fonctionnel et mis en valeur par des projecteurs (reste à réaliser)
- Réalisation de 4 fresques, d'un linéaire de 200m, sur les murs anti-bruit de la RN17 dans le sens Lens-Arras.

Les fresques réalisées à l'été 2020 par les graffeurs professionnels Bertrand Parse et Kevin Barré, sur le thème de la biodiversité locale, ont été appréciées par les usagers.



Post mise en service

- Limitation de vitesse sur la nouvelle section :
 -  90 km/h pour la section urbaine (entre les diffuseurs des Glissoires et République).
 -  110 km/h pour la section agricole (entre le diffuseur République et le giratoire de Vimy).
- Prestations restantes à réaliser :
 - Des aménagements paysagers sont prévus pour assurer une bonne intégration de la RN17 et accompagner l'implantation des bassins d'assainissement et échangeurs.
 - Finitions des traitements architecturaux des deux passages inférieurs.
 - Fresques sur les écrans acoustiques dans le sens Arras-Lens.

– QUELQUES POINTS REMARQUABLES SUR LE CHANTIER

Un territoire marqué par la guerre de 14-18

La RN17 traverse un territoire marqué par l'histoire contemporaine et notamment la ligne de front de la Première Guerre Mondiale. La bataille de la crête de Vimy constitue un moment stratégique de la Grande Guerre. Le site, pris dès le début de la guerre par l'armée allemande qui y avait établi des fortifications, a fait l'objet de plusieurs assauts meurtriers avant d'être repris par l'armée canadienne en 1917. Le paysage reste aujourd'hui marqué par les stigmates de la bataille : tranchées, trous d'obus. Le Mémorial canadien de Vimy, haut lieu de mémoire, rend hommage aux soldats canadiens, notamment aux dix mille tués. Le parti d'aménagement paysager de l'opération dégage la vue sur le secteur.



En conséquence de la présence de la ligne de front à proximité du chantier, il a été nécessaire de procéder à une **dépollution pyrotechnique** avant toute opération de terrassement. En effet, comme le savent bien les habitants du secteur, il n'est pas rare de découvrir dans le sol des obus ou des munitions de la Première Guerre Mondiale, dont certaines peuvent toujours être dangereuses. Pour limiter au maximum les risques lors de l'intervention des engins, il a été procédé systématiquement à une détection d'engins métalliques, puis à des fouilles précautionneuses. Le volume de munitions dégagées (soit un total de 33 munitions) a ensuite été évacué par les services de la préfecture. Heureusement, aucun incident n'a été à déplorer au cours du chantier.



Le passage de la reine d'Angleterre pour le 90^{ème} anniversaire de la bataille de Vimy

En 2007, pour le 90^{ème} anniversaire de la bataille de Vimy, la Reine Elizabeth est venue au Mémorial de Vimy pour sa réouverture après deux ans de travaux de rénovation. Le chantier des déviations de Thélus et Vimy était en cours, et il a fallu s'assurer de permettre le passage des participants sur la Route des Canadiens qui surplombe la RN17.



Journées Européennes du Patrimoine

A l'initiative de la DREAL des Hauts-de-France, le chantier de la RN17 a profité des journées européennes du patrimoine du 15 septembre 2018 pour se révéler au public. Les visiteurs accueillis dans le cadre de cette journée ont pu bénéficier d'une exposition de photos aériennes du chantier, de visites du chantier avec explications. L'opération, renouvelée en 2019, n'a pu se tenir en 2020 du fait de la crise sanitaire.



Ouvrages remarquables : passages à faune

Sur le secteur Thélus-Vimy, la RN17 traverse la forêt de Vimy fréquentée par de nombreuses espèces de mammifères (chevreuils, renards, lapins, lièvres) ou de reptiles (lézards, orvets). De manière à répondre à cet enjeu écologique identifié dans l'étude d'impact de 2000 et afin de maintenir la continuité écologique du boisement, deux passages à faune surplombent la nouvelle route. D'une largeur respective de 50 et 100 mètres, ces deux tranchées couvertes ont permis la restauration d'une continuité végétale propice à la fréquentation des grands mammifères. Des palissades de bois ont été installées pour guider la faune vers ces passages sécurisés et ainsi éviter les collisions.



– Contact projet

Cellule communication - 03 20 13 48 48

comdrealhdf@developpement-durable.gouv.fr

– Adresse mail dédiée au projet de la RN17

rn17.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr

– Crédits

DREAL Hauts de France | Ph. Frutier - Altimage - Arras